



Le Pays des Savanes

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION N°61_CC_2025_CCDS

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

Séance du 24 juin 2025

Date de convocation : 19 juin 2025 – **2^{ème} convocation**

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-quatre juin à dix heures, le Conseil Communautaire convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de délibérations de l'Hôtel de ville d'Iracoubo, sous la présidence de Madame Céline REGIS, 2^{ème} Vice-Présidente de la Communauté de Communes des Savanes.

Conseillers communautaires présents :

Céline REGIS, Fidélia BOCAGE, André-Roland BERTHIER, Gaëtan STANISLAS, Rodolphe HORTH, Annick ANDRE, Candida MARTINEZ, Martine PAPAIX

Absent excusé ayant donné procuration :

Yves VANG à Céline REGIS

Michel-Ange JEREMIE à Fidélia BOCAGE

Céline ZULEMARO à André Roland BERTHIER

Absents excusés :

François RINGUET, Véronique JACARIA, Françoise FREDOC, Jean-Robert CHOCHO, Patrick COSSET, Eliette BEAUFORT, Rosange CARENE, Nicolas Chun Hong CHEUNG, Valéria COELHO MACIEL JUILLERAT, Francine GANE, Michelle ORIZONO HORTH, Davy RIMANE, Lauric SOPHIE, Alain YANG

Absents non excusés :

Pierre-Richard AUGUSTIN, Jean-Etienne ANTOINETTE, Sylvio BOCAGE, Loriane DECHESNE, Jean-Raymond HORTH, Johanna HORTH, Diana JAMES, Frédéric LLADERES, Alex MADELEINE, Célia TARQUIN.

A été nommé Secrétaire de séance **Madame Annick ANDRE**.

Membres du Conseil Communautaire ne formant pas la majorité des membres en exercice.

La Présidente fait donner lecture du rapport de présentation :

« La présente délibération vise à se prononcer sur des demandes de subventions d'un montant global de 71 200,00€ (soixante-onze mille deux cents euros) formulées par les dirigeants de diverses associations.

Dans le cadre de la politique de soutien de La Communauté de Commune Des savanes au développement des activités sportives locales, elle accorde une importance particulière à la promotion de l'engagement communautaire et à l'encouragement de la pratique sportive pour tous.

Ainsi, les élus de la commission sport se sont réunis le 14 mai pour examiner avec attention les demandes de subventions sportives déposées par un large éventail d'associations et de clubs. Chaque dossier a été évalué en fonction de critères bien définis, tels que l'impact social, la diversité des activités proposées, et la capacité à mobiliser et inclure différents publics.

Cette démarche vise à assurer une répartition équitable et efficace des ressources disponibles. Les demandes ont ensuite été soumises à une validation budgétaire par la direction le 26 mai, afin de garantir que les fonds alloués s'inscrivent

pleinement dans le cadre budgétaire. Cette étape cruciale permet de s'assurer que le soutien financier contribue de manière significative au dynamisme sportif local et à l'épanouissement des participants.

Après un examen attentif des dossiers et une évaluation des besoins et des projets présentés, la commission sport a décidé d'accorder un avis favorable aux demandes de subventions sportives, conformément aux montants indiqués dans le tableau ci-dessous :

ASSOCIATIONS	ACTIONS	BUDGET PROJET	MONTANTS ARBITRÉS
VÉLO CLUB DE KOUROU	Le Vélo Club de Kourou cherche des partenaires pour financer la participation de ses coureurs à des compétitions en Guadeloupe en juillet 2025, en vue de se préparer pour le « Tour de Guyane ».	21 500,00€	10 000,00€
SPORTING CLUB KOUROUCIEN	Emmener 18 jeunes U15 et 4 dirigeants en Normandie pour le tournoi « Macron Cup » en août 2025. L'objectif est de tester leur niveau, vivre une première expérience de voyage, et favoriser leur développement personnel et sportif.	43 100,00€	10 000,00€
ASC LE GELDAR DE KOUROU FOOTBALL	La saison de football 2024-2025 débutera en octobre avec des plateaux bimensuels organisés les week-ends en Guyane, notamment autour de Cayenne. Ces événements sont cruciaux pour le développement sportif et social des jeunes, mais entraînent des coûts élevés. L'association cherche un financement pour couvrir ces frais, ciblant les catégories U6/U7 et U8/U9.	21 350,00€	6 000,00€
AMICALE DES SAVANES	L'association L'ADS promeut le vélo pour ses bienfaits sur la santé, l'environnement et le bien-être. Dans le cadre de « Mai à Vélo », elle organise des actions pour encourager l'usage quotidien du vélo, sensibiliser aux avantages environnementaux, promouvoir la mobilité durable et offrir des ateliers pratiques. En octobre, la « Randonnée des Savanes » réunira cyclistes de tous niveaux pour célébrer le vélo.	22 300,00€	7 000,00€
COLLEGE VICTOR SCHOELCHER	L'équipe 1 du collège Victor SCHOELCHER a connu une saison exceptionnelle, remportant le championnat de Raid District UNSS et devenant championne de Guyane. Invaincue, elle s'est qualifiée pour les Championnats de France de RAID, qui se tiendront du 05 au 13 juin 2025 en Lozère. Cet événement multisports réunira 60 équipes nationales pour des épreuves de trail, VTT, kayak, orientation et tir.	11 944,70	6 000,00€
INSAE CROSS-FITNESS	L'Association Insane Cross-Fitness organise la « Caravane Sport Santé et son Grand Village » du 01 juillet au 31 décembre 2025, soutenue par les collectivités locales et des professionnels de la santé. Le Grand Village proposera des conférences, des démonstrations sportives et des ateliers interactifs. La caravane visitera plusieurs communes, dont Sinnamary et Kourou, pour maximiser son impact sur le territoire des Savanes.	65 000,00€	5 000,00€
SERVICE RÉGIONAL DE L'UNSS	Le projet des Jeux Antilles Guyane UNSS réunit des élèves autour de compétitions sportives pour promouvoir un mode de vie sain, le respect et l'esprit d'équipe. L'événement, qui s'est tenu du 6 au 8 mai à Sinnamary, dynamise les communes de Sinnamary et Kourou en les transformant en lieux de rencontres interculturelles.	18 800,00€	5 000,00€
CODEP	La 10ème édition de « Sport Pour Nou Gangan Yan » se tiendra le 26 septembre 2025 à Kourou. Cet événement clé pour les seniors des Savanes promeut l'activité physique et le bien-être avec des activités adaptées, renforçant leur autonomie et qualité de vie.	10 000,00€	4 500,00€
GYM PLAISIR	Depuis 2002, l'association "GYM PLAISIR" est un pilier des activités physiques dans les Savanes, offrant des programmes pour tous âges et niveaux, contribuant ainsi au bien-être et à la cohésion sociale.	11 350,00€	4 500,00€
ASSOCIATION SPORTIVE CULTURELLE ET ÉDUCATIVE TEAM GUYANE	Le projet "La Flexcible Football Cup" est un tournoi international prévu les 7 et 8 juin 2025 à Matoury, Guyane, visant à promouvoir le sport et à donner de la visibilité au football guyanais. Avec 24 équipes sélectionnées, cet événement met en valeur les jeunes sportifs locaux et se veut un rendez-vous incontournable pour célébrer le sport comme moteur de changement positif et d'unité.	374 834,00€	4 800,00€

AMAZONIE ATHLETIC ACADEMY	L'association souhaite financer la participation de trois sportives talentueuses de Kourou à des compétitions nationales et internationales. Cette participation est essentielle pour leur développement sportif et pour représenter leur territoire. L'aide financière sollicitée vise à créer des conditions optimales pour atteindre l'excellence.	3 500,00€	3 500,00€
PÉTANQUE CLUB DE SINNAMARY	L'association championne de Guyane de pétanque, sollicite une subvention pour participer au Championnat de France de pétanque du 23 au 25 août 2025. Cet événement est une opportunité pour représenter la Guyane au niveau national. Cependant, les coûts liés au déplacement, à l'hébergement et à la logistique dépassent les ressources actuelles du club, rendant une aide financière indispensable pour couvrir ces dépenses.	4 900,00€	4 900,00€
TOTAL		104 944,00€	71 200,00€

Les membres du conseil communautaire sont invités à se prononcer sur le projet de délibération :

Le Conseil Communautaire,

ATTRIBUE des subventions aux associations sportives pour un montant total de **71 200,00€ (soixante-onze mille deux cents euros)** selon la répartition du tableau ci-dessus.

INSCRIT les crédits nécessaires au budget 2025.

AUTORISE le Président à **SIGNER** toutes les pièces relatives à cette affaire. »

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu la création de la communauté de communes des savanes par arrêté n°2154/SG/2D/1B/2010 du 23/11/2010 ;
Vu les statuts de la communauté de communes des savanes révisés en date du 25/03/2019 ;
Vu l'installation du conseil communautaire en date du 4 novembre 2020 ;
Vu la demande les demandes des associations ;
Vu l'avis favorable de la commission sport en date du 14 mai 2025 ;
Vu l'arbitrage budgétaire en date du 26 mai 2025 ;
Vu l'avis du Bureau Communautaire du 11 juin 2025 ;
Vu le rapport de présentation ;

**ENTENDU L'EXPOSE DU RAPPORT DU PRESIDENT
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

A l'unanimité des membres présents,

ARTICLE 1 : DONNE ACTE à Monsieur le Président de son rapport.

ARTICLE 2 : ATTRIBUE des subventions aux associations sportives pour un montant total de **71 200,00€ (soixante-onze mille deux cents euros)** selon la répartition du tableau ci-dessus.

ASSOCIATIONS	ACTIONS	BUDGET PROJET	MONTANTS ARBITRÉS
VÉLO CLUB DE KOUROU	Le Vélo Club de Kourou cherche des partenaires pour financer la participation de ses coureurs à des compétitions en Guadeloupe en juillet 2025, en vue de se préparer pour le « Tour de Guyane ».	21 500,00€	10 000,00€
SPORTING CLUB KOUROUCIEN	Emmener 18 jeunes U15 et 4 dirigeants en Normandie pour le tournoi « Macron Cup » en août 2025. L'objectif est de tester leur niveau, vivre une première expérience de voyage, et favoriser leur développement personnel et sportif.	43 100,00€	10 000,00€
ASC LE GELDAR DE KOUROU FOOTBALL	La saison de football 2024-2025 débutera en octobre avec des plateaux bimensuels organisés les week-ends en Guyane, notamment autour de Cayenne. Ces événements sont cruciaux pour le développement sportif et social des jeunes, mais entraînent des coûts élevés. L'association cherche un financement pour couvrir ces frais, ciblant les catégories U6/U7 et U8/U9.	21 350,00€	6 000,00€
AMICALE DES SAVANES	L'association L'ADS promeut le vélo pour ses bienfaits sur la santé, l'environnement et le bien-être. Dans le cadre de « Mai à Vélo », elle organise des actions pour	22 300,00€	7 000,00€

	encourager l'usage quotidien du vélo, sensibiliser aux avantages environnementaux, promouvoir la mobilité durable et offrir des ateliers pratiques. En octobre, la « Randonnée des Savanes » réunira cyclistes de tous niveaux pour célébrer le vélo.		
COLLEGE VICTOR SCHOELCHER	L'équipe 1 du collège Victor SCHOELCHER a connu une saison exceptionnelle, remportant le championnat de Raid District UNSS et devenant championne de Guyane. Invaincue, elle s'est qualifiée pour les Championnats de France de RAID, qui se tiendront du 05 au 13 juin 2025 en Lozère. Cet événement multisports réunira 60 équipes nationales pour des épreuves de trail, VTT, kayak, orientation et tir.	11 944,70	6 000,00€
INSAE CROSS-FITNESS	L'Association Insane Cross-Fitness organise la « Caravane Sport Santé et son Grand Village » du 01 juillet au 31 décembre 2025, soutenue par les collectivités locales et des professionnels de la santé. Le Grand Village proposera des conférences, des démonstrations sportives et des ateliers interactifs. La caravane visitera plusieurs communes, dont Sinnamary et Kourou, pour maximiser son impact sur le territoire des Savanes.	65 000,00€	5 000,00€
SERVICE RÉGIONAL DE L'UNSS	Le projet des Jeux Antilles Guyane UNSS réunit des élèves autour de compétitions sportives pour promouvoir un mode de vie sain, le respect et l'esprit d'équipe. L'événement, qui s'est tenu du 6 au 8 mai à Sinnamary, dynamise les communes de Sinnamary et Kourou en les transformant en lieux de rencontres interculturelles.	18 800,00€	5 000,00€
CODEP	La 10ème édition de « Sport Pour Nou Gangan Yan » se tiendra le 26 septembre 2025 à Kourou. Cet événement clé pour les seniors des Savanes promeut l'activité physique et le bien-être avec des activités adaptées, renforçant leur autonomie et qualité de vie.	10 000,00€	4 500,00€
GYM PLAISIR	Depuis 2002, l'association "GYM PLAISIR" est un pilier des activités physiques dans les Savanes, offrant des programmes pour tous âges et niveaux, contribuant ainsi au bien-être et à la cohésion sociale.	11 350,00€	4 500,00€
ASSOCIATION SPORTIVE CULTURELLE ET ÉDUCATIVE TEAM GUYANE	Le projet "La Flexcible Football Cup" est un tournoi international prévu les 7 et 8 juin 2025 à Matoury, Guyane, visant à promouvoir le sport et à donner de la visibilité au football guyanais. Avec 24 équipes sélectionnées, cet événement met en valeur les jeunes sportifs locaux et se veut un rendez-vous incontournable pour célébrer le sport comme moteur de changement positif et d'unité.	374 834,00€	4 800,00€
AMAZONIE ATHLETIC ACADEMY	L'association souhaite financer la participation de trois sportives talentueuses de Kourou à des compétitions nationales et internationales. Cette participation est essentielle pour leur développement sportif et pour représenter leur territoire. L'aide financière sollicitée vise à créer des conditions optimales pour atteindre l'excellence.	3 500,00€	3 500,00€
PÉTANQUE CLUB DE SINNAMARY	L'association championne de Guyane de pétanque, sollicite une subvention pour participer au Championnat de France de pétanque du 23 au 25 août 2025. Cet événement est une opportunité pour représenter la Guyane au niveau national. Cependant, les coûts liés au déplacement, à l'hébergement et à la logistique dépassent les ressources actuelles du club, rendant une aide financière indispensable pour couvrir ces dépenses.	4 900,00€	4 900,00€
TOTAL		104 944,00€	71 200,00€

ARTICLE 3 : INSCRIT les crédits nécessaires au budget 2025.

ARTICLE 4 : AUTORISE le Président à **SIGNER** toutes les pièces relatives à cette affaire.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Cayenne dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

VOTE :
Nombre de conseillers en exercice : 35
Quorum : 18
Nombre de conseillers présents : 08
Nombre de procurations : 03
Nombre de votants : 11
Pour : 11
Contre : 00
Abstention(s) : 00

Fait et délibéré à Iracoubo en séance publique, le 24 juin 2025

Pour extrait et certifié conforme,

Pour le Président absent,
La 2^{ème} Vice-Présidente, par délégation,


Céline REGIS

AR-Préfecture de Guyane

973-200027548-20250627-19-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 27-06-2025

Publication le : 28-06-2025